

17. Le redressement économique et le développement de l'Afrique étant une priorité absolue, le Département a poursuivi, avec le concours des autres organismes des Nations Unies, une campagne d'information intensive, produisant des publications - en particulier Afrique : relance - et des pochettes de documentation et collaborant avec ses nombreux contacts parmi les médias pour que les questions économiques africaines fassent l'objet de reportages dans les médias du monde entier.

18. Entre autres matériaux d'information spéciaux, une pochette de documentation complète a été élaborée en septembre 1988 dans le but de donner une large publicité au rapport présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale (A/43/500 et Add.1 et 2) au sujet de l'examen à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Cette pochette a été distribuée à des journalistes lors de plusieurs conférences de presse tenues durant la session consacrée à l'examen à mi-parcours.

19. En novembre et décembre 1988, le Département a organisé une visite de journalistes au Sénégal et au Ghana, financée par le Gouvernement japonais. Vingt-trois journalistes expérimentés de la presse écrite, dont quatre venant d'Afrique, ont préparé ce voyage guidé de deux semaines qui visait à leur donner une connaissance directe des réalités de la crise économique africaine et des mesures prises par les pouvoirs publics pour y remédier.

B. Activités d'information concernant les droits de groupes particuliers et diverses questions relatives aux droits de l'homme

1. Activités de lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'apartheid

20. Comme lors des années précédentes, le Département de l'information a donné un grand retentissement et assuré une large couverture à la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, célébrée au Siège le 21 mars 1989 au cours d'une réunion solennelle du Comité spécial contre l'apartheid. A cette occasion, le Département de l'information, au Siège, et les centres et services d'information des Nations Unies, dans les bureaux extérieurs, ont organisé des expositions spéciales et d'autres manifestations pour commémorer le massacre de civils à Sharpeville (Afrique du Sud) en 1960 et pour mettre en relief le rôle joué par l'ONU dans la lutte contre toutes les formes de discrimination raciale.

21. Le Département de l'information participe à la production d'un court métrage sur le racisme destiné aux centres d'information des Nations Unies et aux médias et a produit un dépliant sur la discrimination raciale, qui sera diffusé auprès des établissements d'enseignement du monde entier lors de la Journée des Nations Unies.

22. Outre les reportages effectués sur les journées spéciales, les commémorations et autres manifestations relatives à la question de l'apartheid et l'appui technique fourni à ces occasions, au Siège et sur le terrain, le Département s'est attaché à faire connaître l'apartheid. Un manuel intitulé Teaching about Apartheid a été publié en coopération avec le Centre contre l'apartheid pour servir de document de référence aux participants d'un séminaire sur l'apartheid organisé à